



PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME



N° 025 /PNLP/024

Conakry, le 12/03/2024

Le Coordonnateur

À Monsieur le Coordonnateur de la Cellule de Recherche
en Santé de la Reproduction en Guinée.

Objet : Réponse au courrier N° 025/CERREGUI/2024.

Monsieur le Coordonnateur,

Pour faire suite à votre courrier référencé N° 025 / CERREGUI / 2024 du 19 février 2024, relatif à l'autorisation pour l'utilisation des données sanitaires de routine du SNIS sur le Paludisme.

Nous sommes heureux de vous autoriser à utiliser ces données. Le PNLP sollicite de prendre part à l'élaboration de cet article pour une meilleure capitalisation des résultats.

Prof. Alioune CAMARA

